

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01186 Numéro SIREN : 514 277 797 Nom ou dénomination : AARON

Ce dépôt a été enregistré le 11/12/2023 sous le numéro de dépôt 14268

Désignation de l'entreprise : <u>AARON</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>414 RUE IHERMINOT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>	
Numéro SIRET* <u>51427779700015</u>		Néant ☐	

		Exercice N clos le, <u>31122022</u>		N-1 <u>31122021</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
	Frais d'établissement *	AB	AC			
	Frais de développement *	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	10 875	8 463	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	148 720	234 726	
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	200	200	
Créances rattachées à des participations		BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	11 397	2 397	
TOTAL (II)		BJ	BK	159 595	245 586	
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	2 860	3 000	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	476 009	480 681	
	Autres créances (3)	BZ	CA	269 728	39 005	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		165 439
Disponibilités		CF	CG	196 883	324 408	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	1 939	1 692	
TOTAL (III)		CJ	CK	947 419	1 014 225	
Comptes de régularisation		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	1 320 748	1 259 481
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	11 397	(3) Plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilités :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise : AARON

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 000.....)	DA	2 000	2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	200	200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	490 320	340 019
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	82 214	150 301
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	574 733	492 520
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	152 233	280 868
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	152 233	280 868
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	35 033	60 622
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 358	6 178
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	8 830	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	141 570	140 512
	Dettes fiscales et sociales	DY	144 954	208 586
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 777	2 777
	Autres dettes	EA	94 665	67 748
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	434 187	486 423
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 161 153	1 259 811
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	434 187	486 423
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : AARON

31/12/2022

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 161 152.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 041 540.93 Euros et dégageant un bénéfice de 82 213.55 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	16 114		
Installations générales agencements aménagements divers	4 167		5 387
Matériel de transport	319 498		11 500
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 040		2 027
TOTAL	342 819		18 913
Autres participations			200
Prêts, autres immobilisations financières	2 397		10 000
TOTAL	2 397		10 200
TOTAL GENERAL	345 216		29 113

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			16 114	16 114
Installations générales agencements aménagements divers			9 553	9 553
Matériel de transport			330 998	330 998
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 067	5 067
TOTAL			361 732	361 732
Autres participations			200	200
Prêts, autres immobilisations financières		1 000	11 397	11 397
TOTAL		1 000	11 597	11 597
TOTAL GENERAL		1 000	373 329	373 329

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	7 651	3 224		10 875
Installations générales agencements aménagements divers	4 167	560		4 727
Matériel de transport	85 920	55 336		141 256
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 893	845		2 738
TOTAL	99 630	59 965		159 595
TOTAL GENERAL	99 630	59 965		159 595

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 224				
Instal.générales agenc.aménag.divers	560				
Matériel de transport	55 336				
Matériel de bureau informatique mobilier	845				
TOTAL	59 965				
TOTAL GENERAL	59 965				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	280 868		128 635		152 233
TOTAL	280 868		128 635		152 233
TOTAL GENERAL	280 868		128 635		152 233
Dont dotations et reprises d'exploitation			128 635		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	11 397	11 397	
Clients douteux ou litigieux	6 759	6 759	
Autres créances clients	469 250	469 250	
Personnel et comptes rattachés	1 083	1 083	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 084	2 084	
Impôts sur les bénéfices	20 578	20 578	
Taxe sur la valeur ajoutée	29 893	29 893	
Groupe et associés	200 000	200 000	
Débiteurs divers	16 090	16 090	
Charges constatées d'avance	1 939	1 939	
TOTAL	759 073	759 073	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes cts crédit à plus de 1 an à l'origine	35 033	25 831	9 202	
Fournisseurs et comptes rattachés	141 570	141 570		
Personnel et comptes rattachés	54 668	54 668		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 503	34 503		
Taxe sur la valeur ajoutée	53 549	53 549		
Autres impôts taxes et assimilés	2 234	2 234		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 777	2 777		
Groupe et associés	6 358	6 358		
Autres dettes	94 665	94 665		
TOTAL	425 357	416 155	9 202	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	44 818			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	70 407			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Le capital social se compose de 20 actions de 100 euros chacune.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 547
Dettes fiscales et sociales	26 360
Total	30 907

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 939
Total	1 939

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 168	77180000
- PRODUITS EXCEPTIONNELS IMMO FINANCIERES	1 000	77560000
Total	2 168	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES AMENDES	14 112	67120000
- VAL CPT IMMO FINANCIERE CEDEE	1 000	67560000
Total	15 112	

AARON

Néant

*

Désignation de l'entreprise : AARON											Néant		*				
CADRE A			IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
								1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
										2		3					
INCORP.	TOTAL I					CZ			D8			D9					
Frais d'établissement et de développement																	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II					KD			KE			KF			
CORPORELLES	Terrains					KG <td colspan="2"></td> <td>KH<td colspan="2"></td><td>KI<td colspan="2"></td></td></td>			KH <td colspan="2"></td> <td>KI<td colspan="2"></td></td>			KI <td colspan="2"></td>					
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ <td colspan="2"></td> <td>KK<td colspan="2"></td><td>KL<td colspan="2"></td></td></td>			KK <td colspan="2"></td> <td>KL<td colspan="2"></td></td>			KL <td colspan="2"></td>					
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM <td colspan="2"></td> <td>KN<td colspan="2"></td><td>KO<td colspan="2"></td></td></td>			KN <td colspan="2"></td> <td>KO<td colspan="2"></td></td>			KO <td colspan="2"></td>					
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP <td colspan="2"></td> <td>KQ<td colspan="2"></td><td>KR<td colspan="2"></td></td></td>			KQ <td colspan="2"></td> <td>KR<td colspan="2"></td></td>			KR <td colspan="2"></td>					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS <td colspan="2">16 114</td> <td>KT<td colspan="2"></td><td>KU<td colspan="2"></td></td></td>	16 114		KT <td colspan="2"></td> <td>KU<td colspan="2"></td></td>			KU <td colspan="2"></td>					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV <td colspan="2">4 167</td> <td>KW<td colspan="2"></td><td>KX<td colspan="2">5 387</td></td></td>	4 167		KW <td colspan="2"></td> <td>KX<td colspan="2">5 387</td></td>			KX <td colspan="2">5 387</td>	5 387			
		Matériel de transport *					KY <td colspan="2">319 498</td> <td>KZ<td colspan="2"></td><td>LA<td colspan="2">11 500</td></td></td>	319 498		KZ <td colspan="2"></td> <td>LA<td colspan="2">11 500</td></td>			LA <td colspan="2">11 500</td>	11 500			
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB <td colspan="2">3 040</td> <td>LC<td colspan="2"></td><td>LD<td colspan="2">2 027</td></td></td>	3 040		LC <td colspan="2"></td> <td>LD<td colspan="2">2 027</td></td>			LD <td colspan="2">2 027</td>	2 027			
		Emballages récupérables et divers *					LE <td colspan="2"></td> <td>LF<td colspan="2"></td><td>LG<td colspan="2"></td></td></td>			LF <td colspan="2"></td> <td>LG<td colspan="2"></td></td>			LG <td colspan="2"></td>				
		Immobilisations corporelles en cours					LH <td colspan="2"></td> <td>LI<td colspan="2"></td><td>LJ<td colspan="2"></td></td></td>			LI <td colspan="2"></td> <td>LJ<td colspan="2"></td></td>			LJ <td colspan="2"></td>				
	Avances et acomptes					LK <td colspan="2"></td> <td>LL<td colspan="2"></td><td>LM<td colspan="2"></td></td></td>			LL <td colspan="2"></td> <td>LM<td colspan="2"></td></td>			LM <td colspan="2"></td>					
	TOTAL III					LN <td colspan="2">342 819</td> <td>LO<td colspan="2"></td><td>LP<td colspan="2">18 913</td></td></td>	342 819		LO <td colspan="2"></td> <td>LP<td colspan="2">18 913</td></td>			LP <td colspan="2">18 913</td>	18 913				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G <td colspan="2"></td> <td>8M<td colspan="2"></td><td>8T<td colspan="2"></td></td></td>			8M <td colspan="2"></td> <td>8T<td colspan="2"></td></td>			8T <td colspan="2"></td>				
		Autres participations					8U <td colspan="2"></td> <td>8V<td colspan="2"></td><td>8W<td colspan="2">200</td></td></td>			8V <td colspan="2"></td> <td>8W<td colspan="2">200</td></td>			8W <td colspan="2">200</td>	200			
Autres titres immobilisés					1P <td colspan="2"></td> <td>1R<td colspan="2"></td><td>1S<td colspan="2"></td></td></td>			1R <td colspan="2"></td> <td>1S<td colspan="2"></td></td>			1S <td colspan="2"></td>						
Prêts et autres immobilisations financières					1T <td colspan="2">2 397</td> <td>1U<td colspan="2"></td><td>1V<td colspan="2">10 000</td></td></td>	2 397		1U <td colspan="2"></td> <td>1V<td colspan="2">10 000</td></td>			1V <td colspan="2">10 000</td>	10 000					
TOTAL IV					LQ <td colspan="2">2 397</td> <td>LR<td colspan="2"></td><td>LS<td colspan="2">10 200</td></td></td>	2 397		LR <td colspan="2"></td> <td>LS<td colspan="2">10 200</td></td>			LS <td colspan="2">10 200</td>	10 200					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG <td colspan="2">345 216</td> <td>ØH<td colspan="2"></td><td>ØJ<td colspan="2">29 113</td></td></td>	345 216		ØH <td colspan="2"></td> <td>ØJ<td colspan="2">29 113</td></td>			ØJ <td colspan="2">29 113</td>	29 113					
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
					par virement de poste à poste			3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
					à poste					4							
					1					2							
INCORP.	TOTAL I			IN			CØ			DØ			D7				
Frais d'établissement et de développement																	
Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II			IO			LV			LW			1X		
CORPORELLES	Terrains			IP			LX			LY			LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA			MB			MC				
		Sur sol d'autrui		IR			MD			ME			MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS			MG			MH			MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT			MJ	16 114		MK	16 114		ML	16 114			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU			MM	9 553		MN	9 553		MO	9 553			
		Matériel de transport		IV			MP	330 998		MQ	330 998		MR	330 998			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW			MS	5 067		MT	5 067		MU	5 067			
		Emballages récupérables et divers *		IX			MV			MW			MX				
	Immobilisations corporelles en cours			MY			MZ			NA			NB				
	Avances et acomptes			NC			ND			NE			NF				
	TOTAL III			IY			NG	361 732		NH	361 732		NI	361 732			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ			ØU			M7			ØW			
		Autres participations			IØ			ØX	200		ØY	200		ØZ	200		
Autres titres immobilisés			11			2B			2C			2D					
Prêts et autres immobilisations financières			12	1 000		2E	11 397		2F	11 397		2G	11 397				
TOTAL IV			13	1 000		NJ	11 597		NK	11 597		2H	11 597				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	1 000		ØK	373 329		ØL	373 329		ØM	373 329				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AARON

Néant [X]

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B	
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : AARON

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	7 651	QA	3 224	QB		QC	10 875
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	4 167	QE	560	QF		QG	4 727
	Matériel de transport	QH	85 920	QI	55 336	QJ		QK	141 256
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 893	QM	845	QN		QO	2 738
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	99 630	QV	59 965	QW		QX	159 595
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	99 630	QP	59 965	QQ		QR	159 595

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes

BAFA

Désignation de l'entreprise : AARON

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : AARON

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	11 397	UV	11 397	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	6 759		6 759				
	Autres créances clients			UX	469 250		469 250				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO) antérieurement constituée *			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	1 083		1 083				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	2 084		2 084				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	20 578		20 578				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	29 893		29 893				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	200 000		200 000				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	16 090		16 090				
	Charges constatées d'avance			VS	1 939		1 939				
	TOTAUX				VT	759 073	VU	759 073	VV		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG							
	à plus de 1 an à l'origine			VH	35 033		25 831		9 202		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	141 570		141 570				
Personnel et comptes rattachés				8C	54 668		54 668				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	34 503		34 503				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	53 549		53 549					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 234		2 234					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J	2 777		2 777				
Groupe et associés (2)				VI	6 358		6 358				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	94 665		94 665				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	425 357	VZ	416 155		9 202		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	44 818	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	70 407	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

AARON
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 414 rue Lherminot
77550 MOISSY-CRAMAYEL

514 277 797 RCS MELUN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

RESOLUTION VOTEE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 82 213.55 euros, en report à nouveau.



AARON
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 414 rue Lherminot
77550 MOISSY-CRAMAYEL

514 277 797 RCS MELUN

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Exercice clos le 31 Décembre 2022

Madame Régine CASIOT, associée unique et Présidente de la société AARON, a, conformément aux dispositions de l'article L. 227-9 du Code de commerce, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à la somme de 1 041 541 euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 1 407 640 euros, soit une diminution de 26.01 %.

Nos charges de fonctionnement ont évolué de la manière suivante :

- charges externes	+ 8.52 %
- salaires	+ 24.54 %
- charges sociales	+ 19.58 %

Nous présentons à votre approbation un bénéfice de 82 213.55 euros.

SITUATION DE LA SOCIETE ET EVOLUTION PREVISIBLE

Depuis le 31 décembre 2022, date de clôture de l'exercice, aucun événement important n'est à signaler.

Aucune activité de recherche particulière ou développement n'a été entrepris au cours de l'exercice.

La situation de l'entreprise devrait rester stable.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 82 213.55 euros, en report à nouveau.

Fait à MOISSY-CRAMAYEL,

Le 30 Juin 2023

Le Président

Régine CASIOT

